



PROCURATION

Le/la soussigné(e) :

Personne physique

Nom et prénom: _____

Domicile : _____

Personne morale

Dénomination sociale et forme juridique : _____

Siège social : _____

Valablement représentée par : _____

Propriétaire de : _____ actions de BEFIMMO SCA,
société d'investissement à capital fixe publique de droit belge, société
faisant appel public à l'épargne, ayant son siège social à 1160 Bruxelles,
Chaussée de Wavre 1945, immatriculée au Registre des Personnes
Morales sous le numéro BE 0455 835 167,

constitue pour mandataire spécial avec faculté de substitution : _____

aux fins de le/la représenter à **l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 décembre 2010 à 10h30** au siège social de Befimmo SCA, aux fins d'y délibérer sur les points de l'ordre du jour, aux fins d'y voter en son nom et pour son compte dans le sens de son intention de vote exprimée ci-après.

Le mandataire exercera le vote du mandant dans le sens suivant sur les points de l'ordre du jour repris ci-après:

<p>1. Rapport de gestion sur les comptes annuels sociaux au 30 septembre 2010 et sur les comptes annuels consolidés au 30 septembre 2010.</p>	Ne requiert pas de vote		
<p>2. Rapport du commissaire sur les comptes annuels sociaux au 30 septembre 2010 et sur les comptes annuels consolidés au 30 septembre 2010.</p>	Ne requiert pas de vote		
<p>3. Comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2010.</p>	Ne requiert pas de vote		
<p>4. Approbation des comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2010 et affectation du résultat. <i>Proposition d'approuver les comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2010, en ce compris l'affectation du résultat qui y est proposée.</i> <i>En conséquence, proposition de distribuer pour chaque action un dividende net de 3,32 EUR, sur présentation du coupon n° 20. Pour un détenteur de coupons exonéré du précompte, le dividende brut sera un montant égal à 3,32 divisé par 0,85 (soit un montant arrondi à 3,9059 EUR).</i> <i>Le coupon 20 sera payable auprès des banques Dexia, BNP Paribas Fortis et ING, à partir du 22 décembre 2010.</i> Le Gérant Statutaire vous invite à approuver cette proposition.</p>	OUI*	NON*	ABSTENTION*
<p>5. Décharge au Gérant Statutaire pour la période du 1^{er} octobre 2009 jusqu'au 30 septembre 2010. <i>Proposition de donner décharge au Gérant Statutaire pour la période du 1^{er} octobre 2009 jusqu'au 30 septembre 2010.</i> Le Gérant Statutaire vous invite à approuver cette proposition.</p>	OUI*	NON*	ABSTENTION*
<p>6. Décharge au commissaire pour la période du 1^{er} octobre 2009 jusqu'au 30 septembre 2010. <i>Proposition de donner décharge au commissaire pour la période du 1^{er} octobre 2009 jusqu'au 30 septembre 2010.</i> Le Gérant Statutaire vous invite à approuver cette proposition.</p>	OUI*	NON *	ABSTENTION*
<p>7. Nomination statutaire : renouvellement du mandat du commissaire. <i>Proposition de renouveler le mandat de commissaire de la société Deloitte Réviseurs d'entreprises SCS s.f.d. SCRL, qui sera représentée par M. Rik Neckebroeck et Mme Kathleen De Brabander, réviseurs d'entreprises, agissant conjointement, pour une durée de trois ans commençant le 1^{er} octobre 2010, pour se terminer à l'issue de l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes clôturés au 30 septembre 2013, et de fixer ses émoluments à 66.000 EUR HTVA, sur une base annuelle.</i> Le Gérant Statutaire vous invite à approuver cette proposition.</p>	OUI*	NON*	ABSTENTION*

